



E-23- HE 6023

Histoire et principes des Églises réformées et presbytériennes

Été 2023

Description

Professeur

Bernard Westerveld
M.Div. M.Th. D.ThP. (candidat)

Professeurs invités

Quelques professeurs invités selon leur expertise dans l'histoire de leur famille d'Églises

Courriel et téléphone

prof.bernard@farel.net
514.710.5801

Adresse

Faculté de Théologie
Évangélique (FTE)
10710, avenue Hamelin
Montréal, QC, H2B 2G1

Téléphone

(514) 526-2003

Courriel Administration

admin@fteacadia.com

Site Web

www.fteacadia.com

À partir de la Réforme genevoise dirigée par Jean Calvin, nous suivrons les traces des Églises réformées et presbytériennes jusqu'au Québec. Nous soulignerons la présence des Huguenots en Nouvelle-France, l'œuvre missionnaire presbytérienne des dix-neuvième et vingtième siècles, et le renouveau de la mission réformée qui a donné naissance à l'Église réformée du Québec (ÉRQ). Une attention particulière sera portée sur le rapport de la mission réformée du Québec avec les Églises réformées et presbytériennes en Amérique du Nord et avec les Églises évangéliques au Québec.

Après ce regard historique et missionnaire, nous examinerons les principes ecclésiastiques du milieu réformé-presbytérien : les membres de l'assemblée; les dirigeants – pasteurs, anciens, diacres; la direction de l'Église locale et régionale; la vie en Église; le témoignage missionnaire dans la société québécoise actuelle.

Objectifs

1. Connaître l'histoire missionnaire des Églises réformées et presbytériennes en Europe et en Amérique du Nord qui a donné naissance à l'Église réformée du Québec (ÉRQ) fondée en 1988.
2. Explorer les rapports fraternels de la mission réformée du Québec avec les Églises réformées et presbytériennes en Amérique du Nord, ainsi qu'avec les Églises évangéliques du Québec.
3. Apprendre les principes ecclésiastiques réformés et presbytériens, utilisant le document *Ordre et Discipline Ecclésiastiques* de l'ÉRQ comme guide de ces principes.
4. Articuler les justifications bibliques, théologiques et pratiques du système ecclésiastique presbytérien (gouvernance par les anciens).
5. Réfléchir sur la mission réformée actuelle au Québec en développant des pistes d'engagement ecclésiastique, éducatif, économique, social, politique, culturel, etc.

Matériel à se procurer :

CLOWNEY, Edmund P., *L'Église*, France, Excelsis, 2000, 320 p.

WITHEROW, Thomas, *L'Église apostolique : laquelle ?* Éditions La Rochelle, 2023. 108 p.

Matériel disponible en ligne ou fourni par le professeur :

BÉDARD, Paulin, *Manuel pour les anciens* [<https://www.ressourceschretiennes.com/article/manuel-anciens>] (consulté le 24 mars 2023). 236 p.

BÉDARD, Paulin, *Manuel pour les diacres* [<https://www.ressourceschretiennes.com/article/manuel-pour-les-diacres>] (consulté le 24 mars 2023). 152 p.

Guide de procédure des assemblées délibérantes, 4e éd.; Les Presses de l'Université de Montréal, 2001.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/autres-documents/Guide_procedure_assemblees_deliberantes.pdf] (consulté le 28 février).

KAYAYAN, Aaron, « Le gouvernement de l'Église » [<https://www.ressourceschretiennes.com/article/gouvernement-eglise>] (consulté le 24 mars 2023).

KUIPER, R. B., *The Glorious Body of Christ. A Scriptural Appreciation of The One Holy Church*. Banner of Truth, 1967. 384 p. (Les chapitres à lire seront fournis par le professeur. Traduction faite par pasteur Octavius Delphis.)

LALONDE, Jean-Louis, *Des loups dans la bergerie, Les protestants de langue française au Québec 1534-2000*, Fides, 2002. 451 p.

LOUGHEED, Richard, Wesley Peach et Glenn Smith, *Histoire du protestantisme au Québec depuis 1960*, Éditions La Clairière, 1999. 220 p.

LOUGHEED, Richard, « La marginalisation des franco-protestants » dans *Le patrimoine des minorités religieuses du Québec*, Marie-Claude Rocher et Marc Pelchat, dir., Les presses de l'Université Laval, 2006, p.25-36.

LOUGHEED, Richard, « Le Réveil et la croissance franco-protestante au 20^e siècle, » dans *Journées sur l'histoire du protestantisme franco-québécois*, Québec, 2008, p.26-38.

STEWART, Ken, « Fresh light on the 1930s Era - Reformed Resurgence, » *Presbyterion* 48.1 (2022) 163-177.

ZUIDEMA, Jason N., « Marginalisation et 'raison d'être' du chrétien réformé francophone du Québec, » *La Revue Farel*, 2 (2007): 1-19.

Documentation sur les Églises réformées, presbytériennes, baptistes, pentecôtistes et évangéliques :

- À venir

Documentation sur l'Église réformée du Québec (ÉRQ)

- *Église réformée du Québec* <http://erq.qc.ca>
- *Église réformée du Québec – Notre identité, histoire, foi, structure, service et avenir* <https://www.erq.qc.ca/francais/notreidentite.html>
- *Ordre et Discipline Ecclésiastiques* (révisés 2001-03-15) <http://erq.qc.ca/nos-eglises/ordre-et-disciplines-ecclesiastiques-de-leer/>
- *Devenir pasteur* <http://erq.qc.ca/devenir-pasteur/>

- Procédures pour l'approbation de pasteurs (2011-10-13)
- Les liturgies de l'ÉRQ
 - Vœux d'ordination – pasteurs (2017?)
 - Vœux d'ordination – anciens (2018?)
 - Profession de foi
 - Baptême d'un enfant
 - Baptême et Profession de foi d'un adulte
 - Liturgies pour la Sainte Cène (non officielles)
- Règlements du synode (révisés 2012-11-03)
- Règles d'association (adoptés 1997-09-13)
- Politique financière (adoptée 2020-11-07)
- Politique de communication et de site web (?)

Documentation des Églises réformées et presbytériennes pour comparaison (2^e cycle) :

- [NAPARC](#) (North American and Prebyterian Council) – des traductions seront fournies.
- *Church Order of the United Reformed Churches in North America, Eighth Edition, AD 2018*
<https://www.urchna.org/church-order>
- *Church Order of the Canadian Reformed Churches*
<https://canrc.org/church-order>
- *The Book of Church Order of the Orthodox Presbyterian Church*
<https://www.opc.org/order.html>
https://opc.org/BCO/BCO_2020.pdf
- *Standing Rules and Instruments of the General Assembly of the Orthodox Presbyterian Church*
<https://www.opc.org/GA/StandingRules2021-2022.pdf>
- *Book of Church Order of the Presbyterian Church in America*
<https://www.pcaac.org/wp-content/uploads/2019/10/BCO-2019-with-bookmarks-for-website-1.pdf>
- *Ordre ecclésiastique de l'Église évangélique réformée de la France* (à venir)

Pondération

Exigences	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Validation des lectures	10%	5%
Visite de cinq Églises	20%	25%
Entretiens avec des chrétiens au Québec	20%	15%
Entrevue avec des dirigeants de l'ÉRQ	15%	20%
Compte rendu critique de lecture – <i>L'Église apostolique : laquelle ?</i>	15%	15%
Examen final	20%	20 %

1. Validation des lectures. Vous avez choisi de vous inscrire à ce cours. Il est donc attendu que vous voulez connaître l'histoire missionnaire réformée et les principes ecclésiastiques presbytériens qui gouvernent les Églises réformées. Afin d'en profiter pleinement, vous devez assister à tous les cours ou les visionner, ainsi que lire attentivement toutes les lectures demandées. Même si le professeur vous demande de valider les lectures terminées, la vraie validation s'entend par votre interaction avec celles-ci. Prenez le temps de bien réfléchir au contenu des lectures et des instructions. Préparez vos questions et vos commentaires. Participez activement aux échanges en classe.
 - À remettre le lundi 24 juillet.
2. Visite de cinq Églises. Durant la session, faites la visite de *trois* des cinq paroisses de l'ÉRO et de *deux* Églises évangéliques, chacune appartenant à une association différente. Demandez à un membre de chaque Église d'envoyer un courriel au professeur pour confirmer votre présence. Écrivez vos observations et vos impressions de chaque assemblée. Vous pouvez noter des points de ressemblance et de différence. L'objectif est d'expérimenter l'existence du corps de Jésus-Christ au Québec.
 - 1^{er} cycle : un rapport de 8-10 pages (2000 à 2250 mots), double interligne, sans bibliographie.
 - 2^e cycle : un rapport de 10-12 pages (2500 à 3000 mots), double interligne, sans bibliographie.
 - À remettre le lundi 24 juillet.
3. Entretien avec des chrétiens au Québec. En classe vous apprenez sur la croissance des Églises réformées au Québec. Maintenant, allez sur le terrain pour entendre les histoires personnelles de ces chrétiens. Il faut passer trois entretiens avec des croyants venant du milieu réformé québécois : (1) avec un chrétien converti pendant les années quatre-vingt; (2) avec un chrétien converti après 2010; (3) avec un chrétien ayant grandi dans une famille réformée. Écrivez un très bref compte rendu de chaque entretien. Indiquez les points de ressemblance et de différence selon l'expérience de chacun.
 - 1^{er} & 2^e cycles : un rapport de 4-5 pages (1000 à 1250 mots), double interligne, sans bibliographie.
 - À remettre le lundi 19 juin.
4. Entrevue avec des dirigeants de l'ÉRO. En classe, vous apprenez les principes bibliques pour gouverner une Église réformée. Maintenant, allez sur le terrain pour entendre l'expérience personnelle des dirigeants. Il faut passer une entrevue avec un ancien pasteur ou un ancien à la retraite de l'ÉRO, et ensuite une entrevue avec un pasteur ou un ancien actif dans une paroisse de l'ÉRO. Écrivez un très bref compte rendu de chaque entrevue. Indiquez des points de ressemblance et de différence selon l'expérience de chaque dirigeant. Ajoutez un commentaire personnel sur ce que vous retenez de leur expérience.
 - 1^{er} cycle : un rapport de 2-3 pages (500 à 800 mots), double interligne, sans bibliographie.
 - 2^e cycle : un rapport de 4-5 pages (1000 à 1250 mots), double interligne, sans bibliographie.
 - À remettre le lundi 17 juillet.
5. Compte rendu critique de lecture. Après avoir lu *L'Église apostolique : laquelle ?* de Thomas Witherow, écrivez un résumé de ses arguments principaux. Est-ce que ses arguments convaincraient les partisans d'un système congrégationaliste ou épiscopalien d'adopter l'approche presbytérienne ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?

- 1^{er} & 2^e cycles : un rapport de 3-4 pages (750 à 1000 mots), double interligne, sans bibliographie.
- À remettre le lundi 26 juin.

6. Examen final. Cet examen de type « livre ouvert » fera un retour sur l'ensemble du cours, surtout sur les principes réformés et presbytériens. L'étudiant doit montrer comment ces principes s'appliquent dans le fonctionnement de l'Église locale et dans l'assemblée régionale (synode) des Églises.

- À remettre le lundi 28 juillet.

Horaire (sujet à des ajustements)

Dates	Sujets	Lectures à faire avant le cours	Travaux à rendre au début de la rencontre
(1) 1 mai	Jean Calvin Réviser le syllabus La mission réformée au Québec aujourd'hui	Syllabus du cours à lire au complet « L'Église au sein des cultures du monde » dans <i>L'Église</i> par Edmund P. Clowney, Excelsis, 2000, p.173-194. 22 p.	
(2) 8 mai	Les Églises réformées et presbytérienne en Europe Les Églises réformées en France, en Suisse et en Belgique o Dr. Michel Johner (?)	Lecture à venir 25 p.	
(3) 15 mai	Les Huguenots en Nouvelle-France Mission presbytérienne au Québec Le réveil évangélique au Québec La formation de l'Église réformée du Québec o Dr. Harold Kallemyne	Visionner le reportage Huguenots en Nouvelle France et au Québec . LALONDE, Jean-Louis, <i>Des loups dans la bergerie, Les protestants de langue française au Québec 1534-2000</i> , Fides, 2002. p.79-88, 116-141; 151-157; 196-205; 237-243. 60 p. LOUGHEED, Richard, « Le Réveil et la croissance franco-protestante au 20 ^e siècle, » dans <i>Journées sur l'histoire du protestantisme franco-québécois</i> , Québec, 2008, p.26-38. 13 p. <i>Église réformée du Québec – notre identité, notre histoire</i> , 15 p.	
Lecture 2^e cycle (MDiv) :			

Dates	Sujets	Lectures à faire avant le cours	Travaux à rendre au début de la rencontre
		<p>PEACH, Wesley, “Le réveil au Québec : Un autre regard » dans <i>Histoire du protestantisme au Québec depuis 1960</i> par Richard Lougheed, Wesley Peach et Glenn Smith, Éditions La Clairière, 1999, p.125-146. 22 p.</p> <p>ZUIDEMA, Jason N., « Marginalisation et ‘raison d’être’ du chrétien réformé francophone du Québec, » <i>La Revue Farel</i>, 2 (2007): 1-19. 20 p.</p>	
22 mai	Congé		
(4) 29 mai	<p>Le rapport de la mission réformée du Québec avec les Églises réformées en Amérique du Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dr. Theodore G. (Ted) Van Raalte ○ Professor of Ecclesiology, Canadian Reformed Theological Seminary 	<p>Lecture à venir 25 p.</p> <p style="text-align: center;">Lecture 2^e cycle (MDiv) :</p> <p>Lire sur la composition et la raison d’être du NAPARC (North American and Prebyterian Council) – Basis, Members, Constitution and Bylaws, Informational Documents, etc. -des traductions seront fournies; 10 p.</p>	
(5) 5 juin	<p>Le rapport de la mission réformée du Québec avec les Églises presbytériennes en Amérique du Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dr. Kenneth J. Stewart Professor of Theological Studies, Emeritus Covenant College 	<p>Lecture à venir. 25 p.</p> <p>STEWART, Ken, “Fresh light on the 1930s Era - Reformed Resurgence,” <i>Presbyterion</i> 48.1 (2022) 163-177. 15 p.</p> <p><i>Règles d’association de l’ÉRQ</i>, 1 p.</p> <p style="text-align: center;">Lecture 2^e cycle (MDiv) :</p> <p>Explorer l’histoire de la <i>Presbyterian Church in America</i> https://www.pcahistory.org et lire au moins un article sur cette page : https://pcanet.org/history/</p> <p>Explorer l’histoire de l’<i>Orthodox Presbyterian Church</i> et lire au moins un article sur cette page : https://opc.org/historian.html</p>	
(6) 12 juin	<p>Le rapport de la mission réformée avec les Églises baptistes au Québec</p>	<p>Lecture à venir. 25 p.</p> <p>Déclaration de foi de l’association évangélique du Canada : Les adhérents de l’Alliance</p>	

Dates	Sujets	Lectures à faire avant le cours	Travaux à rendre au début de la rencontre
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Stéphane Gagné Professeur de l'Histoire et bibliologie SEMBEQ 	<p>évangélique du Canada s'entendent sur les déclarations suivantes. 1 p.</p> <p>Lire sur Sola Coalition pour l'Évangile, ainsi que quelques articles. 5 p.</p>	
(7) 19 juin	<p>Le rapport de la mission réformée avec les Églises pentecôtistes au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dr. Michael Di Giacomo (?) Pace University 	<p>Lecture à venir. 25 p.</p> <p><i>Église réformée du Québec – notre foi</i>, 3 p.</p> <p>Trouver au moins trois organismes évangéliques du Québec avec lesquels l'ÉRQ peut bien collaborer. Partager ces informations avec la classe. Quels seront les bienfaits et les limitations de ces rapports ?</p>	Entretien avec des chrétiens au Québec
(8) 26 juin	<p>Les principes bibliques de la direction de l'Église réformée</p> <p>Les principes concernant l'Église visible</p> <p>Le système ecclésiastique presbytérien, c'est-à-dire la gouvernance par les anciens</p>	<p><i>Église réformée du Québec – notre structure</i>, 5 p.</p> <p><i>Ordre et Discipline Ecclésiastiques de l'ÉRQ</i>. À lire de l'introduction au chapitre 1. 3 p.</p> <p>WITHEROW, Thomas, <i>L'Église apostolique : laquelle ?</i> Éditions La Rochelle, 2023, p.9-101. 92 p.</p> <p>Principes de base du gouvernement réformé de l'Église. 2 p.</p> <p>Lecture 2e cycle (MDiv) :</p> <p>« La structure de l'Église de Jésus-Christ » dans <i>L'Église</i> par Edmund P. Clowney, Excelsis, 2000, p.207-223. 17 p.</p> <p>« Un organisme et une organisation » dans <i>La gloire de l'Église chrétienne</i> de R. B. Kuiper, 1967 (traduction par Octavius Delphis, 2023). 3 p.</p> <p>« Le gouvernement de l'Église » de Aaron Kayayan. 3 p.</p> <p>Feuilleter les ordres et disciplines ecclésiastiques des Églises réformées et presbytériennes</p>	Compte rendu critique de lecture – L'Église apostolique : laquelle ?
(9) 3 juillet	<p>Les principes concernant les fonctions officielles de l'Église réformée –</p>	<p><i>Ordre et Discipline Ecclésiastiques de l'ÉRQ</i>. À lire les chapitres 2-5. 8 p.</p>	

Dates	Sujets	Lectures à faire avant le cours	Travaux à rendre au début de la rencontre
	ministères de la parole, anciens, diacres	<p><i>Devenir pasteur</i> http://erq.qc.ca/devenir-pasteur/ 3 p.</p> <p><i>Procédures pour l'approbation de pasteurs</i> (2011-10-13). 3 p.</p> <p><i>Vœux d'ordination – pasteurs.</i> 3 p.</p> <p><i>Vœux d'ordination – anciens.</i> 3 p.</p> <p>« Les qualités requises pour être anciens (I & II) » et « Les qualités requises de l'épouse d'un ancien, d'un diacre ou d'un pasteur », dans <i>Manuel pour les anciens</i>, de Paulin Bédard. 12 p.</p> <p style="text-align: center;">Lecture 2e cycle (MDiv) :</p> <p>Feuilleter les ordres et disciplines ecclésiastiques des Églises réformées et presbytériennes</p> <p>BÉDARD, Paulin, <i>Manuel pour les anciens -##</i> chapitres à lire. 20 p.</p> <p>BÉDARD, Paulin, <i>Manuel pour les diacres -##</i> chapitres à lire. 20 p.</p>	
(10) 10 juillet	<p>Les principes concernant les conseils locaux et le synode de l'Église réformée – culte, évangélisation, catéchisme, visites pastorales, supervision des officiers, etc.</p> <p>Les principes concernant les membres d'une Église réformée, incluant les enfants, leurs privilèges et leurs responsabilités</p> <p>Les principes concernant la discipline spirituelle des membres et des officiers</p>	<p>Les liturgies de l'ÉRQ. 12 p.</p> <p><i>Profession de foi</i> <i>Baptême d'un enfant</i> <i>Baptême et Profession de foi d'un adulte</i> <i>Liturgies pour la Sainte Cène</i> (non officielles)</p> <p><i>Ordre et Discipline Ecclésiastiques de l'ÉRQ.</i> À lire les chapitres 6. 3 p.</p> <p style="text-align: center;">Lecture 2^e cycle (MDiv) :</p> <p>« Le service du culte » dans <i>L'Église</i> par Edmund P. Clowney, Excelsis, 2000, p.2121-141. 21 p.</p> <p>« L'éducation de l'Église » dans <i>L'Église</i> par Edmund P. Clowney, Excelsis, 2000, p.142-160. 19 p.</p> <p>« La tâche suprême de l'Église »; « Enseignant des jeunes de l'alliance »; « Enseignant des croyants adultes » dans <i>La gloire de l'Église chrétienne</i> de R. B. Kuiper, 1967 (traduction par Octavius Delphis, 2023). 12 p.</p>	

Dates	Sujets	Lectures à faire avant le cours	Travaux à rendre au début de la rencontre
		Feuilleter les ordres et disciplines ecclésiastiques des Églises réformées et presbytériennes	
(11) 17 juillet	Le système presbytérien en pratique – réunions, comités, PVs, politiques, etc. Explorer un module de la formation <i>NXTGEN Pastors - Leadership & Management</i>	<i>Règlements</i> du synode de l'ÉRQ (révisés 2012-11-03). 5 p. Les politiques adoptées par l'ÉRQ. 10 p. Examiner les modèles pour les réunions du conseil, des comités, de l'AGA, les PVs. Explorer un module de NXTGEN en classe : https://ngpastorsapp.com/skill/leadership-management/ Lecture 2^e cycle (MDiv) : <i>Guide de procédure des assemblées délibérantes</i> , 4 ^e éd.; Les Presses de l'Université de Montréal, 2001. p.11-65. 55 p.	Entrevue avec des dirigeants de l'ÉRQ
(12) 24 juillet	Retour sur la mission réformée au Québec aujourd'hui Le témoignage de l'Église La transformation de la culture québécoise	<i>Église réformée du Québec – notre service, notre avenir</i> . 5 p. « L'Église au sein des cultures du monde » dans <i>L'Église</i> par Edmund P. Clowney, Excelsis, 2000, p.173-194. 22 p. « L'antithèse du monde »; « Une bénédiction pour le monde »; « Séparé du monde »; « Conquérant du monde » dans <i>La gloire de l'Église chrétienne</i> de R. B. Kuiper, 1967 (traduction par Octavius Delphis, 2023). 16 p. Chaque étudiant partage une nouvelle, un article, un blog, un vidéo, etc., qui illustre un aspect de la culture ambiante au Québec. Comment les chrétiens peuvent y témoigner de leur foi et leur vie en Christ ?	Validation des lectures Visite de cinq Églises
28 juillet	Examen final		Examen final

Histoire des protestants évangéliques francophones au Québec

BÉDARD, Marc-André. *Les Protestants en Nouvelle France, Québec*. La Société historique de Québec, 1978. 141pp.

DI GIACOMO, Michael, « La Vieille Capitale : son importance pour le pentecôtisme au Canada français dans les années 1970, » *Études d'histoire religieuse*, v. 70, 2004, 79-94.

DI GIACOMO, Michael et Raymond Lemieux, *Les pentecôtistes québécois, 1966-1995 : histoire d'un réveil*, 1999.

DUCLOS, Rieul-Prisque, *Histoire du protestantisme français au Canada et aux États-Unis*, Librairie Évangélique, 1912-1913.

LOUGHEED, Richard, *La conversion controversée de Charles Chiniquy, Prêtre catholique devenu protestant*, Editions La Clairière, 1999, 322 p.

ROCHER, Marie-Claude et Catherine Drouin, *Un autre son de cloche. Les protestants francophones au Québec*, Groupe Incursion, Québec, 1993.

ROCHER, Marie-Claude et Marc Pelchat, rédacteurs, *Le patrimoine des minorités religieuses du Québec*. Les presses de l'Université Laval, 2006, 273 p.

ROCHER, Marie-Claude, Marc Pelchat, Philippe Chareyre et Didier Poton (dir.), *Huguenots et protestants francophones au Québec, Fragments d'histoire*, Montréal, Novalis, 2014, 343 p.

Société d'histoire du protestantisme franco-québécois <https://www.shpfq.org>

Histoire de l'Église réformée du Québec

PIGEON, Marc-André, *Une brève histoire de l'Église réformée St-Marc*, Toronto, Clements Academic, 214.

VEILLEUX, Mario, *Les Protestants chez-nous. St-Georges d'Aubert-Gallion - 150 ans d'histoire - Grandir ensemble - 1856-1956*. Texte non publié, 4 juin 2006.

ZUIDEMA, Jason, *Vie et pensée de David Craig (1937-2001)*, Toronto, Clements Academic, 2009.

Système ecclésiastique presbytérien - réformé

WELLS, Paul. *La grâce (étonnante) de Dieu. Une théologie biblique et systématique de l'alliance*. France, Excelsis, 2021.

- o Le deuxième tome (à paraître en 2024) aura une section sur *La nouvelle communauté en Christ*.

TENBRINKE, Henk, *Que croyez-vous ? Pour connaître la foi chrétienne*, France, Kerygma, 2013.

- o Le chapitre 10 porte sur *l'Église*.

ADAMS, Jay E. *Shepherding God's Flock. A Handbook on Pastoral Ministry, Counseling and Leadership*, Grand Rapids, Zondervan, 1974.

BERGHOEF, Gerard et Lester De Koster, *The Elders Handbook. A Practical Guide for Church Leaders*, Grand Rapids, Christian's Library Press, 1979.

BERGHOEF, Gerard et Lester De Koster, *The Deacons Handbook. A Manuel for Stewardship*, Grand Rapids, Christian's Library Press, 1980.

HALL, David W. and Joseph H. Hall, *Paradigms in Polity. Classic Readings in Reformed and Presbyterian Church Government*, Grand Rapids, Eerdmans, 1994.

STRAUCH, Alexander, *Les anciens : Qu'en dit la Bible ?* Trois Rivières, Impact, 2004.

STRAUCH, Alexander, *Les diacres, qu'en dit la Bible ?* Trois Rivières, Impace, 2018.

WATERS, Guy Prentiss, *How Jesus Runs the Church*, P&R Publishing, 2011.

WITHEROW, Thomas, *I Will Build My Church: Selected Writings on Church Polity, Baptism, and the Sabbath*, Westminster Seminary Press, 2021.

Réglementation sur l'évaluation

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant détermine la forme de l'évaluation, ainsi que ses modalités et en informe les étudiants.

Les travaux écrits doivent être remis à la date prévue par le professeur. Les examens et les tests doivent être écrits également aux dates fixées.

Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la remise du travail, ne justifie, par écrit, son retard auprès du professeur. La demande de l'étudiant faite au professeur devra indiquer le motif pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail.

Dans le cas d'un retard pour un travail non remis, si le professeur estime que la justification est valable, il accordera un nouveau délai qui ne pourra pas dépasser 3 semaines (ce délai ne pourra pas dépasser la fin de la session courante). De plus, si la demande est acceptée, le professeur pourra accompagner le nouveau délai qu'il choisira d'une pénalité sur la note du devoir. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours.

Dans le cas d'une absence à un examen en milieu de session, si le professeur estime que la justification est valable et qu'une reprise de l'examen est faisable (disponibilité du professeur), l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen. Cet examen de reprise sera fait sous la surveillance du professeur ou d'une personne désignée par le professeur. Un examen de reprise (pour un examen initialement organisé à l'intérieur de la session) ne pourra être fait au-delà de la fin de la session courante.

Dans le cas d'une absence à un examen de fin de session, si le professeur estime que la justification est valable, l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen, et cela uniquement durant la semaine suivant la date originelle de son examen. Ce nouvel examen ne pourra être fait que de deux manières :

- Soit « sur place », si le professeur, ou une personne qu'il désignera, est disponible.
- Soit « à distance » en suivant exactement la réglementation des examens à distance.

Un pourcentage significatif de la note finale d'un travail de rédaction, déterminé par le professeur, sera attribué en fonction de la présentation formelle : format, orthographe, syntaxe, table des matières, notes bibliographiques, bibliographie, etc. Dans le cas où l'étudiant n'aura pas respecté les normes académiques, son travail pourra être jugé inacceptable et lui être rendu pour correction.

Réglementation concernant le plagiat

Le présent règlement a pour but de donner une description du plagiat ainsi que les sanctions encourues par les personnes qui commettront une telle infraction.

1. Définition de l'infraction

Dans le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.

Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, Guide du savoir écrire).

Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.

Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : « M. Blanc affirme », « Mme Rose dit », « il y a cinq possibilités », etc. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre

pensée ; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.

Le plagiat ou la fraude pour l'ensemble des activités étant soumise à une notation dans le cadre d'un cours offert à la FTE (rapport, dissertation, examen etc...) est défini de la façon suivante :

- « 1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou par négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :
- Tout tentative de commettre ces actes;
- Toute participation à ces actes;
- Toute incitation à commettre ces actes;
- Tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils ne le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constitue notamment un plagiat, un copiage ou une fraude :

- a) La substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- b) L'exécution par une autre personne d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- c) L'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement ou tout autre création, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- d) L'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- e) L'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
- f) La sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- g) La modification des résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- h) La possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document sur tout support, matériel ou équipement non autorisé, y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- i) Le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit individuelle ou collective, à l'occasion d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- j) La falsification ou la fabrication de données ou d'un document, notamment d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- k) La présentation à des fins d'évaluation, d'activités visées dont le contenu a été obtenu, en totalité ou en partie, par achat ou échange de travaux académiques;
- l) La présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail ou d'activités visées intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement. »¹

2. Sanction

2.1 Première infraction

Dans le cas d'une première infraction au présent règlement, l'étudiant recevra l'une de ces sanctions suivantes selon la gravité de l'infraction :

- a) La réprimande;

¹ Recueil Officiel, Règlements disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle, N° 30.3, pages 1 à 8, Université de Montréal (2014) :

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf (consulté le 16/10/2019).

- b) La reprise du travail pour lequel une infraction a été commise;
- c) L'attribution de la note « zéro » au travail pour lequel une infraction a été commise.

2.2 Récidive

En cas de récidive, les sanctions seront alors les suivantes :

- Dans le cas d'une première récidive, il sera attribué la note de « zéro » pour le cours durant lequel la récidive a été commise;
- Dans le cas d'une seconde récidive, l'étudiant sera **exclu** de la Faculté de manière temporaire (au minimum de trois années) ou permanente. Lors d'une exclusion temporaire, une mention apparaîtra sur le relevé de notes de l'étudiant uniquement pour la période de l'exclusion. Lors d'une exclusion permanente, une mention à cet effet sera inscrite de manière permanente sur le relevé de notes.

3. Procédure

Lorsque l'infraction aura été constatée, le professeur ou le surveillant qui aura été témoin de l'infraction ou qui en aura fait le constat suivra la procédure suivante.

3.1 Il devra en informer le doyen en lui envoyant un courriel (ainsi qu'une copie au directeur). Ce courriel devra contenir les choses suivantes :

- a) Le cadre dans lequel l'infraction a été commise (nom du cours, examen, rapport, travail oral etc...);
- b) Une version numérique du document sur lequel l'infraction a été commise (il sera important de signaler la partie du document où se trouve l'infraction, ainsi que l'ensemble des informations concernant le document original alors plagié);

3.2 Dans le cas d'une première infraction, le professeur appliquera directement la sanction qu'il jugera la plus appropriée (réprimande, reprise du travail ou zéro au devoir) tout en mettant au courant le doyen et le directeur.

3.3 Dans le cas d'une récidive, Le professeur suspendra la notation de l'élève pour le cours dans lequel il a commis une infraction. Il en avertira le doyen et le directeur. Le doyen et le directeur enverront dans un délai de 15 jours ouvrables une convocation à l'étudiant ayant commis l'infraction pour qu'il puisse s'expliquer devant un comité disciplinaire **ad hoc** qui sera composé du doyen, du directeur. Dès l'envoi de la convocation, l'étudiant pourra continuer son cours, mais son évaluation sera mise en suspens jusqu'à la décision finale du comité **ad hoc**.

3.4 Le comité **ad hoc** offrira une occasion à l'étudiant fautif de pouvoir s'exprimer librement concernant son acte.

3.5 Suite à l'audition de l'étudiant fautif, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera communiqué sa décision finale. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.6 Si l'étudiant ne donne aucune suite à la convocation qui lui a été donnée, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera donné sa décision finale. L'étudiant ne pourra pas abandonner son cours avant qu'une décision n'ait été rendue par le comité **ad hoc**. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.7 Dans les trente jours qui suivent l'expédition de la décision finale du comité **ad hoc**, l'étudiant aura la possibilité de demander une révision de la décision qui a été prise. Il devra envoyer cette demande par courrier recommandé. Une nouvelle audition pourra être organisée par un nouveau comité disciplinaire **ad hoc**. Suite à cette audition, le nouveau comité disciplinaire **ad hoc** donnera sa décision par courrier (électronique ou matériel) dans les 15 jours suivant la réception de la demande de révision. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.

3.8 Toute décision prise à propos d'un plagiat peut être rétroactive.